



Syndicat CGT GE EPF Belfort

## **La direction fait le choix de la rentabilité financière au détriment des salariés et des capacités de production**

L'inquiétude face à l'épidémie de coronavirus est grande dans le pays avec une priorité qui reste de répondre à la crise sanitaire d'une exceptionnelle gravité et d'une nature inédite. Depuis des semaines, les salariés de GE EPF ont fait face à la pandémie en donnant la priorité à leur santé ainsi qu'à leur famille. Avec l'aide du gouvernement et de ses ordonnances, le patronat de la métallurgie (UIMM) et la direction de GE EPF ont imposé un accord pour imposer à sa guise des jours de congés et de repos aux salariés. Dans un contexte où 900 salariés sont en situation de travail à domicile et avec le plan de restructuration de 547 suppressions d'emploi, la direction poursuit sa casse.

La direction anticipe la mise en place du chômage partiel début mai, pour ceux qui travaillent sur le site en s'accaparant des jours de congés supplémentaires des cadres en forfait jour au nom d'une solidarité entre différentes catégories professionnelles de salariés. La vraie solidarité voudrait que GE participe au maintien des salaires de tous, et non d'opposer les salariés entre eux. Sachant que le Groupe GE a les moyens et continue de verser des dividendes aux actionnaires. En cette période, les salariés supportent seuls les conséquences de cette crise sanitaire. L'impact sur les budgets des familles est souvent conséquent avec des pertes substantielles sur leur rémunération. Depuis le début de cette situation, la CGT a demandé que la direction complète à 100% le chômage partiel et le maintien des cotisations sociales. Sachant que l'Etat rembourse l'employeur à 84% du net pour chaque salarié concerné, ce n'est pas aux salariés de supporter les conséquences de cette catastrophe sanitaire alors que 51 d'entre eux ont été contaminés dont 2 hospitalisés. A ce sujet, les mesures nécessaires pour garantir la stricte protection de tous les salariés restent insuffisantes et la CGT veille à ce que tout salarié puisse exercer son droit de retrait.

Pour la Direction, au-delà de l'aspect social, le but est de maintenir un minimum d'activité par intérêt financier. Ainsi, elle impose aux salariés de poser des jours de congés, de RTT, de récupération ou de CET. C'est l'occasion pour l'entreprise de réduire les provisions et améliorer son bilan financier immédiatement. De plus, il faut avoir à l'esprit que lorsque la crise sanitaire sera passée, la direction risque de vouloir imposer de nouvelles mesures de temps de travail pour produire rapidement afin de rattraper les objectifs qu'elle s'était fixée en octobre 2019, satisfaisant ainsi les exigences des dirigeants Outre-Atlantique.

La direction pourra éventuellement morceler la prise des congés payés entre le 1er mai et le 31 octobre avec comme seule obligation légale de donner 12 jours consécutifs. Quid par conséquence de la période de juillet et d'août ? Devant le refus de la Direction d'améliorer la sécurité des salariés sur tous les postes, de préserver leur niveau de salaire, de faire supporter aux seuls salariés de GE EPF les conséquences de cette pandémie, la CGT ne signera pas l'accord qui permet à la direction de s'accaparer des jours de congés payés et de repos de chaque salarié. La direction de GE EPF

profite de cette situation de crise pour aggraver la situation sociale et économique de Belfort en délocalisant, en sous-traitant de nouvelles charges de production.

**Dans un contexte où l'activité industrielle et économique est au ralenti** dans le pays comme au niveau européen et mondial, la direction informe arbitrairement le 23 avril, les élus du CSE par téléconférence de sa volonté de délocaliser à Greenville (USA), en Arabie Saoudite et de sous-traiter certaines activités comme la fabrication des Aubes ou la réparation des rotors. À cela, **elle décide une accélération du transfert d'activités** en Hongrie alors qu'elle s'était engagée à les maintenir pendant 12 mois au minimum.

Les dirigeants de GE s'appuient sur une situation déjà catastrophique sur le plan de l'activité du site pour **affaiblir encore un peu plus les capacités, les compétences, les atouts et les moyens de production et technologiques**. Depuis le conflit social et la mise en place du PSE, les objectifs de rentabilité définis par le dirigeant américain du groupe GE n'ont jamais pu être atteints. La perte des compétences, le démantèlement des équipes de travail, les suppressions de postes de travail qualifiés, l'absence de perspectives claires a nui à la motivation des salariés. Comme cela avait été annoncé, **les commandes et le marché des turbines à gaz 50 Hz a rebondi**, alors que s'applique un plan de restructuration catastrophique, qui n'a fait qu'aggraver la situation économique et de travail des sites de l'entreprise GE EPF. L'argumentation de la direction est fallacieuse, car, non seulement elle sous-estime cette situation sociale et industrielle issue de son PSE qui se poursuit, mais elle reste sur les objectifs d'octobre 2019 alors qu'une crise économique et financière s'annonce dans le monde.

**La direction veut accélérer la désindustrialisation de Belfort, alors que la situation exige que l'entreprise GE EPF contribue à la solidarité de la Nation.** C'est inacceptable ! Alors que le Ministre de l'économie déclare « qu'il faut revoir, renforcer nos bases industrielles pour diminuer nos vulnérabilités et être capable de réinventer des productions en France », le patronat de GE poursuit ses objectifs de rentabilité financière et déserte le territoire national. Les 110 milliards d'euros mis à la disposition des entreprises pour passer cette crise, sans aucune transparence et contrôle va sûrement intéresser les dirigeants de GE.

**La CGT interpelle les pouvoirs publics et le gouvernement** sur cette situation de GEEPF à Belfort, Bourogne et Chonas **et revendique :**

- L'arrêt du PSE en cours, au regard de la crise sociale et économique afin de définir un programme de relance pour sortir de la crise et avec un objectif de développement de la production, l'ingénierie.
- Le retrait des nouvelles mesures de délocalisation et de sous-traitance.
- Le paiement à 100% du chômage partiel.
- De nouvelles mesures de protection des salariés, notamment des masques pour chacun.
- L'ouverture de négociations pour un plan de développement industriel et d'emploi pour les 3 prochaines années, afin de réindustrialiser Belfort.